

que, présidant, du siège des pontifes, l'Eglise persécuté, entouré de ses diacres, qui furent exécutés après lui."

Mercredi, 7 août,—saint Gaétan, fondateur de l'ordre des Théatins, mort à Naples, l'an 1547. Modèle de piété et de pureté dès son enfance, saint Gaétan renonça aux biens terrestres et aux honneurs ecclésiastiques, pour mieux servir les âmes et l'Eglise. Son zèle pour la pureté de la foi et de la discipline ecclésiastique, pour le culte de la sainte Eucharistie, n'était surpassé que par son esprit de prière et ses terribles mortifications.

Saint Donat et son compagnon, saint Hilarinus, dont on fait mémoire en ce jour, furent mis à mort à Arezzo, en Etrurie, pendant la persécution de Julien l'Apostat. Saint Donat était évêque d'Arezzo, lorsqu'il subit le martyre.

Jeudi, 8 août,—les saints Martyrs Cyriaque, diacre, Large et Smaragde et vingt autres, mis à mort à Rome, vers l'an 304, sous le règne de Maximien. Découverts comme chrétiens par les charités qu'ils exerçaient envers les fidèles employés dans la construction des thèmes de Dioclétien, ils furent eux-mêmes condamnés à y servir les maçons. Mais profitant de ce travail pour continuer leur ministère d'enseignement et de charité, ils furent condamnés à mort et décapités.

Vendredi, 9 août,—vigile de saint Laurent et mémoire de saint Romain, soldat, converti par saint Laurent et décapité l'an 258. La solennité de la fête de Saint Laurent, le grand diacre de l'Eglise romaine, est ainsi précédée d'une vigile et suivie d'une octave, pour mieux témoigner de l'honneur qu'elle mérite et de la confiance qu'elle doit inspirer. "Laurent, dit le pape saint Léon, est la gloire de Rome, au même titre qu'Etienne est celle de Jérusalem". On comprend qu'à l'un et à l'autre de ces deux lévites l'Eglise a consacré non seulement une fête, mais toute une octave de pieux et reconnaissantes hommages.

Samedi, 10 août,—Saint Laurent, diacre de saint Sixte II, martyrisé l'an 258. Le bel office liturgique de saint Laurent que l'on trouve au Sacramentaire de saint Grégoire, et qui est antérieur à ce pape nous fournit beaucoup de détails précieux sur le martyre de saint Laurent. On en trouve aussi dans Prudence et dans saint Ambroise.

Rappelons les touchantes paroles de saint Laurent et de saint Sixte lorsque l'archidiacre Laurent rencontre son Pape se rendant au martyre : "Où allez-vous donc, mon père, sans votre fils? Saint pontife, où allez-vous sans votre diacre? Jamais vous n'offriez le sacrifice sans ministre. Qu'y a-t-il donc en moi qui ait déplu à votre paternité? Votre êtes-vous aperçu que j'aie dégénéré? Eprouvez-moi, et vous verrez si vous

avez confié à un ministre infidèle la dispensation du sang du Christ. Ne m'abandonnez pas, car j'ai distribué les trésors que vous m'avez remis."

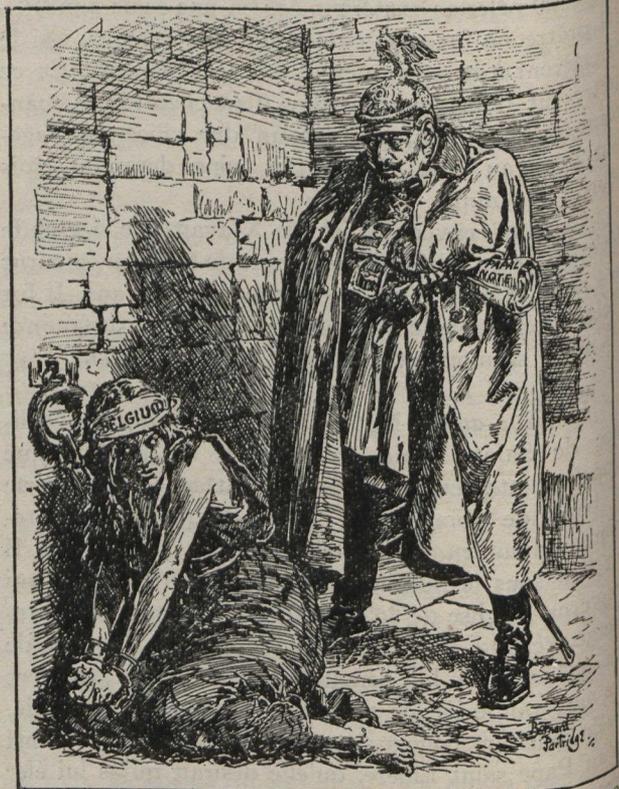
—"Non mon fils, je ne t'abandonne pas, lui répond saint Sixte; mais de plus grands combats pour la foi du Christ te sont dus. Vieillard, un léger combat aura raison de moi; mais à toi, jeune homme, il est réservé de remporter sur le tyran un plus glorieux triomphe. Lévite, dans trois jours tu suivras ton prêtre. En attendant, si tu as encore quelque argent, distribue-le aux pauvres."

Le lendemain, l'archidiacre est sommé de livrer les trésors au fisc impérial et il demande trois jours pour les réunir. Après trois jours, il comparait avec un nombre de pauvres et d'infirmes : "Auguste prince, dit-il à l'empereur, voici les richesses de l'Eglise; nous n'en connaissons point d'autres."

Sommé d'adorer les dieux romains, il est, sur son refus, battu de verges, de fouets plombés, déchiré sur le chevalet, puis brûlé à petit feu sur un gril. "En lui faisant subir le lent supplice du feu, dit Paul Allard, le persécuteur cherchait à lui arracher avant la mort la révélation des richesses de l'Eglise: c'était en même temps la peine capitale et la torture". On sait la parole terrible qu'il adressa alors au juge: "Voilà un côté cuit à point, retourne-moi sur l'autre et mange!" Puis levant les yeux au ciel: "Seigneur, dit-il, je vous rends grâces de ce que j'ai mérité d'entrer dans votre demeure". Et il expira.

L'ABBÉ J.-A. D'AMOURS.

LE PÉRIL.... BELGE



Guillaume II, à sa victime : " Si je t'accorde mon impérial pardon, promets-tu de ne plus me menacer"?—Punch